

REOUVERTURE LEUDI 11 OCTOBRE DES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX QUATRE PARTIS DE FRANCE

NOUVELLE SOCIÉTÉ. — RUE VIVIENNE, 51 ET 53, ET RUE RICHELIEU, 104. — NOUVELLE SOCIÉTÉ.

TOUJOURS LES MARCHANDISES MISES EN VENTE SERONT FRAICHES ET NOUVELLES, GARANTIES DE BONNE QUALITÉ, ET MARQUÉES EN CHIFFRES CONNUS

LA PENSION PONCELET, A VILLENEUVE DE ST-CLOUD, 7 ET 9,

BARRIÈRE DE L'ÉTOILE, qui a eu cette année-ci un succès si remarquable au collège Bourbon, s'occupe spécialement de la préparation à l'École de Marine, des études classiques et commerciales et des langues vivantes. — Cot. Etablissement, admirablement situé, offre avec sa proximité de la ville et le confortable le plus recherché, tous les avantages de la campagne.

MAGASINS D'HABILLEMENTS D'HOMMES

AUX QUATRE PARTIS DU MONDE

Rue Rambuteau, 54, et rue Saint-Martin, 92.

Grand choix de Robes de chambre en tartan. — Paletots d'hiver, à 14 fr. — PRIX FIXE INVARIABLE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.

ALMANACH ROYAL 1847.

Publication officielle retardée par les changements considérables survenus dans le personnel des services de l'administration. — Chez A. GUYOT, et Scriba, 18, rue Neuve-des-Mathurins.

Convocation d'Actionnaires.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DU MAGASIN PUBLIC, à Paris, rue de l'Entrepreneur, 6. M. GUYOT, directeur-gérant, a l'honneur de prévenir MM. les actionnaires que, par suite du décès de M. Julien Putois, son associé, il y aura, le samedi 23 décembre courant, à midi précis, rue de Valenciennes, 7, faute d'un local suffisant au siège de la société, une assemblée générale extraordinaire de tous les porteurs d'un nombre quelconque d'actions. L'assemblée aura à voter sur la position du gérant survivant et sur diverses modifications à apporter aux statuts. Les actionnaires seront admis sur la présentation de leurs titres.

Ventes mobilières.

VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Etude de M. REGAULT, huissier à Paris, rue de Valenciennes, 21. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, place de la Bourse, le samedi 10 octobre 1847. Consistant en fils commodes, fauteuils, bergères, commodes, serviettes, etc. Au compt. (6386)

Sociétés commerciales.

D'un acte reçu le 24 septembre 1847. En présence de témoins, par M. Hovain, notaire à Fougères, canton de Saint-Loup, arrondissement de Lure (Haute-Saône). Il est convenu que M. Edme François GIRARDET, propriétaire des forges de Fougères, y demeurant, comme gérant de la société en commandite par actions des sables de forges de Fougères, constituée suivant acte reçu par M. Ferran et son collègue, notaires à Paris le 8 février 1847, et autorisée par ce dernier acte à changer de gérant, a déclaré vouloir changer le siège de ladite société, établi par l'acte constitutif à Paris, rue de Pontchaux, 3, et le fixer pour l'avenir en son domicile, aux forges de Fougères. Le présent acte, en vertu duquel il est question des statuts de la société, tout pouvoir pour valoir a été donné au porteur d'un extrait. Signé VINCENOT, avoué. (8373)

AVIS.

MM. les créanciers du sieur Félix PAUPERT, négociant en vins, rue de Berry, 14, à Paris, sont prévenus qu'une demande a été formée en rapport du jugement du Tribunal de commerce de la Seine, qui a déclaré l'ouverture de la faillite du sieur Paupert. En conséquence, ils sont invités à se faire connaître, le 25 octobre 1847, au domicile du sieur Paupert, par le sieur Gauthier, notaire, rue de Valenciennes, 5, à Paris, syndic provisoire de la faillite, les réclamations qu'ils auraient à élever contre cette demande.

Entre M. Aman-Desiré BUFFARD, négociant, demeurant à Paris, rue des Mauveaux-Pariet, 7; et M. Louis FERRIER, propriétaire, demeurant à Paris, rue des Fossés-Saint-Germain, l'Ankerstr. 20; Il est convenu que la société en nom collectif qui aura été formée pour le commerce en gros des articles de nouveautés pour gilets et pantalons des fabriques d'Ébène, Lille, Amiens, etc., et tous autres articles analogues. L'acte de la société sera de six années, qui commencent le 1^{er} octobre courant et finissent le 30 septembre 1853.

SIROP DIGITALIS

MM. les créanciers du sieur Félix PAUPERT, négociant en vins, rue de Berry, 14, à Paris, sont prévenus qu'une demande a été formée en rapport du jugement du Tribunal de commerce de la Seine, qui a déclaré l'ouverture de la faillite du sieur Paupert. En conséquence, ils sont invités à se faire connaître, le 25 octobre 1847, au domicile du sieur Paupert, par le sieur Gauthier, notaire, rue de Valenciennes, 5, à Paris, syndic provisoire de la faillite, les réclamations qu'ils auraient à élever contre cette demande.

AFFECTIONS DE POITRIN (Rhumes, Aigües, Catarrhes, etc.), contre lesquelles son action est également très remarquable. A la Pharmacie, rue Bourbon-Villeneuve, 19, et dans presque tous les pharm. de chaque ville. Prix: 5 fr. et 1 fr. la bouteille.

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY. Expédition des Eaux minérales naturelles de toutes les sources de l'État, avec toutes les facilités possibles.

AVIS. M. Lohand, avocat, achète les usufruits en franc-aleu, et les immeubles au grand livre ou sur immeubles. Il achète aussi les créances sur hypothèque, sur l'État, les villes, les ministères et les hospices. Il suit à ses frais et à forfait toutes les affaires de procédure et les recouvrements de créances en France et à l'étranger.

MICRAINE

NEURALGIES, GASTRALGIES, gastralgies et insomnies, par l'emploi du MICRAINE, de E. Fourquet, six années d'expérience et de succès constants prouvent que ce précieux remède est le seul efficace contre ces maladies. Dépôt: pharmacien St-Honoré, 26, 5 fr. la b.

ANNONCES

POUR TOUS LES JOURNAUX DE PARIS, DES DÉPARTEMENTS ET DE L'ÉTRANGER. N. ESTIBAL, Germain d'annonces de plusieurs journaux, rue Neuve-Vivienne, 53 à Paris.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES. Jugement du Tribunal de commerce de Paris, du 6 octobre 1847, qui déclare la faillite ouverte et en fixe provisoirement l'ouverture audit jour: M. de Belle Camille FÉLICIAUX-ALEXANDRE, fab. de vins, rue de Valenciennes, 21, n. 12.

CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS.

Signé LEBLANC, administrateur commis par jugement pour représenter les intérêts de la succession Junat, dans la société Gambart et Junat.

PRODUCTION DE TITRES.

De Mlle DELAFOSSE (Marie-Angélique), née de nouvelles, passage Vivienne, 21, le 13 septembre à 9 heures 1/2 (N. 614 du gr.).

REMISES À HUITAINE.

De Mlle DELAFOSSE (Marie-Angélique), née de nouvelles, passage Vivienne, 21, le 13 septembre à 9 heures 1/2 (N. 614 du gr.).

ASSEMBLÉES DU 8 OCTOBRE 1847.

SIEUR HERBIER: Lobry et Lotin, metiers, 52 rue de Valenciennes, n. 2. M. Moigne, 10, rue de Valenciennes, n. 2.

Décès et Inhumation.

Du 5 octobre 1847. — M. Broquié, employé, passage Choiseul, 7. — M. Maigrot, 40 ans, passage Choiseul, 7.

CHIFFRES CONNUS.

D'un acte reçu le 24 septembre 1847. En présence de témoins, par M. Hovain, notaire à Fougères, canton de Saint-Loup, arrondissement de Lure (Haute-Saône).

Sociétés commerciales.

D'un acte reçu le 24 septembre 1847. En présence de témoins, par M. Hovain, notaire à Fougères, canton de Saint-Loup, arrondissement de Lure (Haute-Saône). Il est convenu que M. Edme François GIRARDET, propriétaire des forges de Fougères, y demeurant, comme gérant de la société en commandite par actions des sables de forges de Fougères, constituée suivant acte reçu par M. Ferran et son collègue, notaires à Paris le 8 février 1847, et autorisée par ce dernier acte à changer de gérant, a déclaré vouloir changer le siège de ladite société, établi par l'acte constitutif à Paris, rue de Pontchaux, 3, et le fixer pour l'avenir en son domicile, aux forges de Fougères. Le présent acte, en vertu duquel il est question des statuts de la société, tout pouvoir pour valoir a été donné au porteur d'un extrait. Signé VINCENOT, avoué. (8373)

TRIBUNAL DE COMMERCE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES. Jugement du Tribunal de commerce de Paris, du 6 octobre 1847, qui déclare la faillite ouverte et en fixe provisoirement l'ouverture audit jour: M. de Belle Camille FÉLICIAUX-ALEXANDRE, fab. de vins, rue de Valenciennes, 21, n. 12.

CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS.

Signé LEBLANC, administrateur commis par jugement pour représenter les intérêts de la succession Junat, dans la société Gambart et Junat.

PRODUCTION DE TITRES.

De Mlle DELAFOSSE (Marie-Angélique), née de nouvelles, passage Vivienne, 21, le 13 septembre à 9 heures 1/2 (N. 614 du gr.).

REMISES À HUITAINE.

De Mlle DELAFOSSE (Marie-Angélique), née de nouvelles, passage Vivienne, 21, le 13 septembre à 9 heures 1/2 (N. 614 du gr.).

ASSEMBLÉES DU 8 OCTOBRE 1847.

SIEUR HERBIER: Lobry et Lotin, metiers, 52 rue de Valenciennes, n. 2. M. Moigne, 10, rue de Valenciennes, n. 2.

Décès et Inhumation.

Du 5 octobre 1847. — M. Broquié, employé, passage Choiseul, 7. — M. Maigrot, 40 ans, passage Choiseul, 7.

CHIFFRES CONNUS.

D'un acte reçu le 24 septembre 1847. En présence de témoins, par M. Hovain, notaire à Fougères, canton de Saint-Loup, arrondissement de Lure (Haute-Saône). Il est convenu que M. Edme François GIRARDET, propriétaire des forges de Fougères, y demeurant, comme gérant de la société en commandite par actions des sables de forges de Fougères, constituée suivant acte reçu par M. Ferran et son collègue, notaires à Paris le 8 février 1847, et autorisée par ce dernier acte à changer de gérant, a déclaré vouloir changer le siège de ladite société, établi par l'acte constitutif à Paris, rue de Pontchaux, 3, et le fixer pour l'avenir en son domicile, aux forges de Fougères. Le présent acte, en vertu duquel il est question des statuts de la société, tout pouvoir pour valoir a été donné au porteur d'un extrait. Signé VINCENOT, avoué. (8373)

TRIBUNAL DE COMMERCE.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES. Jugement du Tribunal de commerce de Paris, du 6 octobre 1847, qui déclare la faillite ouverte et en fixe provisoirement l'ouverture audit jour: M. de Belle Camille FÉLICIAUX-ALEXANDRE, fab. de vins, rue de Valenciennes, 21, n. 12.

CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS.

Signé LEBLANC, administrateur commis par jugement pour représenter les intérêts de la succession Junat, dans la société Gambart et Junat.

PRODUCTION DE TITRES.

De Mlle DELAFOSSE (Marie-Angélique), née de nouvelles, passage Vivienne, 21, le 13 septembre à 9 heures 1/2 (N. 614 du gr.).

REMISES À HUITAINE.

De Mlle DELAFOSSE (Marie-Angélique), née de nouvelles, passage Vivienne, 21, le 13 septembre à 9 heures 1/2 (N. 614 du gr.).

ASSEMBLÉES DU 8 OCTOBRE 1847.

SIEUR HERBIER: Lobry et Lotin, metiers, 52 rue de Valenciennes, n. 2. M. Moigne, 10, rue de Valenciennes, n. 2.

Décès et Inhumation.

Du 5 octobre 1847. — M. Broquié, employé, passage Choiseul, 7. — M. Maigrot, 40 ans, passage Choiseul, 7.

CHIFFRES CONNUS.

D'un acte reçu le 24 septembre 1847. En présence de témoins, par M. Hovain, notaire à Fougères, canton de Saint-Loup, arrondissement de Lure (Haute-Saône). Il est convenu que M. Edme François GIRARDET, propriétaire des forges de Fougères, y demeurant, comme gérant de la société en commandite par actions des sables de forges de Fougères, constituée suivant acte reçu par M. Ferran et son collègue, notaires à Paris le 8 février 1847, et autorisée par ce dernier acte à changer de gérant, a déclaré vouloir changer le siège de ladite société, établi par l'acte constitutif à Paris, rue de Pontchaux, 3, et le fixer pour l'avenir en son domicile, aux forges de Fougères. Le présent acte, en vertu duquel il est question des statuts de la société, tout pouvoir pour valoir a été donné au porteur d'un extrait. Signé VINCENOT, avoué. (8373)

Table with columns: CHEMINS DE FER, DESIGNATIONS, Hier, Aujourd'hui, BRETEN.